



Votants : 88  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 17 janvier 2014  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 janvier 2014

PREFECTURE DEUX-SEVRES

29 JAN. 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du vendredi 24 janvier 2014

### RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS FONCTIONNELS

#### Titulaires présents :

Maryvonne ARDOUIN, Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Thierry BUREAU, Jean-Luc CLISSON, Annie COUTUREAU, Sylvie DEBOEUF, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREFON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBault, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Olivier MARIE, Nicolas MARJAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Blanche BAMANA à Huseyin YLDIZ, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Gérard GIBault, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Gerard LABORDERIE à Michel SIMON, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN

#### Titulaires absents suppléés :

#### Titulaires absents :

#### Titulaires absents excusés :

Blanche BAMANA, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Gerard LABORDERIE, Delphine PAGE, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JANVIER 2014**

### **RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOIS FONCTIONNELS**

Monsieur **Pascal DUFORESTEL**, Président, expose,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale et notamment les articles 34 et 37 et les articles 47, 53-1 modifiés par la loi 2012-347 du 12 mars 2012, article 121;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 mai 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

La création d'un emploi fonctionnel dans la fonction publique territoriale correspond à un emploi de direction, généralement occupé par un fonctionnaire de catégorie A détaché sur le poste et elle est liée au respect des conditions de seuils démographiques édictés par les tests réglementaires.

Ces conditions de seuil s'appliquent par assimilation à une commune pour les établissements publics.

La Communauté d'Agglomération du Niortais, issue de la fusion de la CAN et de la CCPC avec extension à la Commune de Germond Rouvre compte 45 communes et 117 000 habitants.

Compte tenu de ce nombre d'habitants, la Communauté d'Agglomération du Niortais peut créer un emploi de Directeur Général des services et des emplois de Directeurs Généraux Adjointes.

Il est proposé de créer 4 emplois fonctionnels :

- Un emploi fonctionnel de Directeur Général des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais (assimilés aux communes de 80 à 150000 habitants) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 chargé, sous l'autorité de la présidence, de diriger l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais et d'en coordonner l'organisation
- 3 emplois fonctionnels de Directeurs Généraux Adjointes des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais chargés de seconder ou de suppléer le DGS dans ses différentes fonctions :
  - pour le pôle opérationnel,
  - pour le pôle fonctionnel/ressources,
  - pour le cabinet et la communication

La création de ces emplois fonctionnels n'augmente pas l'effectif global des personnels de la Communauté d'Agglomération du Niortais puisqu'ils seront pourvus par la voie du détachement de fonctionnaires.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Décider la création de 4 emplois fonctionnels de DGS ET DGA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- Autoriser le Président à y pourvoir dans les conditions statutaires et à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 88  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

